

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2023

| |
|---|
| DATE DE CONVOCATION : 24/05/2023 |
| DATE D'AFFICHAGE : 02/06/2023 |
| NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 14 - Absents : 4 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0 |
| OBJET : Groupement de commandes achat énergie 2021-2024 Marchés subséquents gaz et électricité Modalités de réalisation des prises de position pour affermer les prix 2024 |

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 1^{er} juin à 9 heures 00, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président

ÉTAIENT PRESENTS : 14 membres sur 18 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que dans le cadre des marchés subséquents passés pour la fourniture de gaz et d'électricité sur la période 2021-2024 pour le groupement de commandes dont la Fédération Départementale d'Énergie est le coordonnateur, les prix de fourniture étaient fermes pour 2021, 2022 et 2023 mais révisables en 2024.

La révision sera établie selon les dispositions contractuelles de ces marchés en fonction des positions prises par le pouvoir adjudicateur sur la bourse d'échange d'énergie, Européen Energy Exchange (EEX).

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 mai 2023 pour étudier cette affaire et a constaté qu'après une période de forte tension sur les prix d'électricité sur les marchés depuis un an et demi, on observe actuellement un retour à des prix plus raisonnables, même s'ils sont encore bien élevés par rapport aux prix constatés en 2020, lors de la passation des marchés subséquents.

Comme il convient d'affermir les prix 2024, bien avant la fin de l'année 2023, la Commission d'appel d'offres est favorable à ce que des positions soient prises dans les prochaines semaines et les prochains mois, et propose d'autoriser le Président à effectuer ces prises de position.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la FDE 80, à l'unanimité :

- Est favorable à la réalisation de prises de position dans les prochaines semaines et les prochains mois ;
- Donne pouvoir au Président pour effectuer les prises de position nécessaires pour affermer les prix 2024 dans les marchés subséquents en cours.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Président

Franck BEAUVARLET

